

Édito



Regards sur la droite... et sur la gauche

Cette lettre est consacrée, par définition, à une analyse de la droite et de l'extrême droite. Il est important, en effet, de comprendre, en temps réel, ce qui se passe chez nos adversaires politiques, ce qu'est la nature de leur discours, les évolutions personnelles et les contradictions inévitables. Et, cela est d'autant plus nécessaire lorsque nous exerçons les responsabilités du pouvoir. Car, alors, nous sommes plutôt sur la défensive, pour expliquer et justifier les politiques menées. C'est très vrai aujourd'hui, mais cela l'était tout autant hier, avec François Mitterrand et Lionel Jospin. On a trop souvent oublié la violence des attaques et des polémiques lors des exercices du pouvoir passés...

Mais, encore faut-il que l'énergie des socialistes ne passe pas entièrement dans des confrontations internes, en donnant plus que l'impression à l'opinion que les incohérences sont chez nous et que les solutions sont chez les autres ! Cela n'est certes, pas aisé de mener des combats maîtrisés au gouvernement - les exemples de dérapage ne manquent pas dans l'histoire -, mais, aujourd'hui, le contexte politique est très particulier. Dans une situation de tripartisme, avec un Front national aussi haut, le plus d'unité est d'autant plus une nécessité. Alors même qu'une part de la gauche - de manière on ne peut plus fantasmagique - pense que l'avenir passe par l'affaiblissement du PS, nous avons, au contraire, besoin de cohérence et de stabilité. On pourrait dire que les contradictions sont également fortes à l'UMP (voir l'article infra). Mais, elle est dans l'opposition, et concentre son action sur la critique. Les intérêts électoraux font le reste et l'alliance avec l'UDI la met en position pour les élections départementales et régionales. La présidentielle sera, elle, une autre affaire.

Alors, réfléchissons ensemble. Ce qui peut donner un avantage aux socialistes - dans une situation que chacun sait difficile -, c'est une capacité à être du côté des solutions concrètes, alors que l'UMP et le FN, chacun à sa manière, n'y sont pas. Une partie des français, aujourd'hui tout au moins, peut donner son adhésion aux critiques que ces partis formulent, mais ils doutent des remèdes avancés pour l'UMP, parce qu'elle ne sort pas de la promesse d'une purge néo-libérale, pour le FN, parce qu'il est porteur de régression sur tous les plans.

Il y a là un paradoxe douloureux dans la situation actuelle : dans le fond, il y a beaucoup de français - nous le voyons dans les multiples rencontres que nous pouvons avoir dans cette période électorale - qui se retrouveraient dans une politique social-démocrate équilibrée permettant la modernisation nécessaire de notre pays, et nous n'arrivons pas suffisamment à l'exprimer, faute d'y mettre toute la force et toute la cohérence indispensables. La lutte politique que nous menons ne peut avoir de chances d'être remportée que si nous ne dispensons pas nos adversaires d'avoir à justifier leurs prétentions. Puissent les socialistes avoir à l'esprit cette vérité très ancienne - et très actuelle - : "Tout royaume divisé périra".

Alain BERGOUNIOUX

L'UMP en dérapage mal contrôlé

L'UMP, plus de deux mois après l'élection de son président, n'est toujours pas en capacité d'offrir un visage homogène et attractif, de s'adresser clairement aux Français.

Des slogans économiques toujours aussi « libéraux ». Ses principaux dirigeants, souvent en ordre dispersé, admettent d'ailleurs ne pas disposer du projet politique défini, du moindre récit de notre pays. En fait, l'UMP se contente, au fil de l'actualité et de ses péripéties, de justifications souvent décalées, de références automatiques aux politiques économiques libérales conduites par les diverses coalitions conservatrices au pouvoir, dans de nombreux pays d'Europe. Ces considérations portent toujours des solutions ou plutôt des recettes, réclamant la dérégulation sociale et économique et suggérant l'abaissement de la puissance publique. Elles sont assorties de critiques systématiques relatives au prétendu « assistanat », en l'occurrence confondu avec la protection des plus faibles, marginalisés ou évincés par la crise. Comme si l'exclusion définitive des plus fragiles représentait la solution dans une économie dynamique et dans une république moderne.

La droite UMP évoque aussi, par l'intermédiaire de tous ses dirigeants, la nécessité de réduire les dépenses publiques de 150 milliards, en cinq ans, sans avancer la moindre conception d'une réforme intelligente de l'Etat. Elle parle sans cesse de mise en cause des minima sociaux, de recul des droits des salariés et des chômeurs, alors que moins de 50 % d'entre eux sont correctement indemnisés. Elle feint d'ignorer que le droit du travail représente la contrepartie du lien de subordination entre employés et employeurs dans le contrat de travail.

Ces recettes qui ont beaucoup échoué dans le monde et encore plus en Europe conduiraient à

un processus de déflation très dangereux pour la santé des économies et le niveau du chômage. L'UMP semble totalement méconnaître ce danger qui reste, pourtant, le premier risque en France et dans la zone euro.

Une tradition autoritaire. A cette absence de projet, s'ajoutent des tensions de plus en plus palpables dans la perspective des « primaires » prévues en 2016 pour désigner le candidat de l'UMP de 2017. D'autant que les modalités pratiques mais aussi politiques de cette consultation restent très aléatoires, qu'il s'agisse de la méthode ou du périmètre stratégique envisagés.

L'UMP parle sans cesse de mise en cause des minima sociaux, de recul des droits des salariés et des chômeurs, alors que moins de 50 % d'entre eux sont correctement indemnisés. Elle feint d'ignorer que le droit du travail représente la contrepartie du lien de subordination entre employés et employeurs dans le contrat de travail.

Ce processus se heurte d'emblée à l'absence de tradition démocratique interne et de transparence pratique de cette famille politique. Certains, à l'UMP, y voient même encore une sorte de dévoiement de l'esprit des institutions de la V^{ème} République, et le retour de ce qu'ils nomment avec dédain, la « politique des partis ».

En outre, on peut constater un choc entre des ambitions personnelles à vif et la nostalgie du chef. L'UMP, dans ses profondeurs, demeure fidèle à une tradition autoritaire et légitimiste. L'absence d'un Chef incontesté la trouble manifestement.

Car c'est là, la grande innovation, le grand basculement. Pour l'heure, l'UMP ne dispose plus d'un Chef de référence incontournable, le retour de Nicolas Sarkozy dans la vie publique active comme responsable n'ayant pour l'instant rien réglé. A telle enseigne que ce dernier en est réduit à critiquer le recours à l'article 49.3 de la Constitution, tout en se réclamant de la tradition « gaulliste »...

Cette situation totalement inédite se conjugue avec l'accumulation de divergences stratégiques de plus en plus évidentes. La semaine de l'entre-deux tours de l'élection législative partielle dans

le Doubs l'a confirmé de manière spectaculaire. Nous avons, en effet, assisté à la semaine de toutes les confusions.

Des divergences au grand jour. Tout a commencé par l'élimination inattendue, notamment aux yeux de Nicolas Sarkozy, du candidat UMP du second tour de scrutin. La surprise des premières heures a généré une succession de prises de position au sommet de l'appareil UMP, aussi contradictoires que précipitées, de la part de Nathalie Kosciusko-Morizet et d'Alain Juppé, d'un côté, de Laurent Wauquiez et de François Fillon, sur un autre registre, en l'absence du Président de l'UMP, en conférence rémunérée à Abou Dabi.

Puis, une prise de position pour le moins difficile à saisir de Nicolas Sarkozy devant le groupe parlementaire, recommandait à la fois la dénonciation politique du FN et la liberté de vote pour les électeurs et les sympathisants UMP. Cette initiative a créé les conditions d'un trouble majeur lors de la réunion du bureau politique. A telle enseigne que cette prise de position initiale, pour le moins alambiquée, s'est retrouvée minoritaire face à celles et ceux qui souhaitaient, soit rester ancrés dans le « ni-ni », soit donner une leçon à Nicolas Sarkozy. Comme si l'abstention ou le vote blanc étaient dignes d'un parti de gouvernement, quand il s'agit de choisir clairement entre le FN, d'un côté, et l'ordre républicain, de l'autre, entre le parti des discriminations et les héritiers de Jaurès et de Blum !

Cette absence de courage a été lourdement sanctionnée lors du second tour, puisque la participation d'un tour à l'autre a progressé de 10 points, et que le nombre de votes blancs ou nuls a fléchi d'un dimanche à l'autre. Bref, l'absence d'autorité et de crédibilité politique a surgi dans toute son ampleur au fur et à mesure que se creusaient les divergences stratégiques.

Car, cette première semaine de février 2015 a permis l'expression de la montée en puissance d'une autre stratégie que celle communément

admise à l'UMP, depuis le discours prononcé par Nicolas Sarkozy, à Grenoble, le 30 juillet 2010. Alain Juppé a clairement remis en cause, dans la presse, puis lors du Conseil national de l'UMP la ligne instillée et synthétisée par Patrick Buisson. Cette stratégie incarnée au premier chef par le maire de Bordeaux, et fondateur de l'UMP, s'articule en plusieurs points.

Cette première semaine de février 2015 a permis l'expression de la montée en puissance d'une autre stratégie que celle communément admise à l'UMP, depuis le discours prononcé par Nicolas Sarkozy, à Grenoble, le 30 juillet 2010. Alain Juppé a clairement remis en cause, dans la presse, puis lors du Conseil national de l'UMP la ligne instillée et synthétisée par Patrick Buisson.

Elle récuse toute proximité idéologique avec le FN, qu'elle considère comme l'ennemi, le danger principal pour le pays, d'une part, pour l'UMP, d'autre part. Elle ne confond pas les adversaires politiques dans la République avec l'ennemi de la République. Elle prend clairement en compte la nouvelle donne de la vie publique française, désormais fondée sur le tripartisme, et ce, depuis les résultats du scrutin

européen du 25 mai 2014. Cette nouvelle configuration, et, surtout, cette nouvelle approche conduisent leurs partisans à tout mettre en œuvre pour permettre à l'UMP de figurer au second tour des élections, et notamment de la consultation suprême, l'élection présidentielle.

Enfin, cette ligne prône dans la perspective des primaires ouvertes de l'UMP, l'alliance assumée et privilégiée avec l'UDI et le MoDem, c'est-à-dire le retour aux sources, à la genèse de l'UMP, qui à l'origine, avait vocation à fédérer ce rassemblement ; d'où, d'ailleurs, la nomination, en mai 2002, par Jacques Chirac, de Jean-Pierre Raffarin, issu de la famille centriste, comme Premier ministre.

Cette démarche qui refuse le fait de se trouver « coincé » entre le centre et le FN, percute évidemment l'approche toujours défendue par Nicolas Sarkozy, en dépit de quelques atermoiements et détours sémantiques qui ne changent rien sur le fond.

L'esprit du discours de Grenoble de juillet 2010. Nicolas Sarkozy, en effet, quoi qu'il dise, reste prisonnier de la stratégie « Buissonnière » et de ses conséquences tactiques, le dogme du « ni-ni » d'ailleurs désavoué massivement par les

électeurs en vertu d'options contradictoires. Le Chef de l'UMP ne se résout toujours pas à affronter prioritairement le FN, au nom des valeurs de la République. Ce comportement témoigne d'une perte de repères et d'une confusion troublante. A telle enseigne que le Président de l'UMP s'est permis une réflexion particulièrement révélatrice, le 7 février, au Palais de la Mutualité, lors du Conseil national. Il a, en effet, déclaré que « *quand Madame Le Pen s'est abstenue entre François Hollande et (lui), pour faire barrage à (sa) candidature en 2012, (il) n'a pas entendu François Hollande exprimer son bouleversement* ». Cette formule renvoie à deux interprétations : ou bien Nicolas Sarkozy ne peut comprendre qu'une candidate dénonçant le système républicain, ne peut choisir entre deux candidats républicains et alors, cela témoigne d'une grande confusion de la part d'un ancien Président de la République qui, semble-t-il, aspire à le redevenir ; ou bien, le Chef de l'UMP considère que Marine Le Pen et le FN font partie peu ou prou de son camp face à la gauche, et que l'abstention, dans ces conditions, ou le non choix, représentent en quelque sorte une trahison, un manquement...

Dans les deux cas, cette réflexion en dit long sur le trouble qui traverse cette formation politique. D'autant que cette formule a été chaleureusement applaudie par les cadres présents à cette réunion. Elle confirme, de surcroît, que Nicolas Sarkozy n'a toujours pas admis sa défaite du 6 mai 2012.

L'UMP semble manifestement incapable de tirer les leçons de la pensée gaulliste. Elle s'éloigne tout autant de la tradition centriste et démocratique. Elle prend le contre-pied des attitudes et réflexes de Jacques Chirac ou de Philippe Seguin.

Cette dérive se trouve d'ailleurs amplifiée par le sens d'une autre saillie, tout aussi édifiante de Nicolas Sarkozy dans ce même discours du 7 février. Celui-ci, moins de quatre semaines après les rassemblements du 11 janvier, motivés par l'attachement aux libertés, et donc l'aspiration à la laïcité, n'a pas hésité à déclarer « *qu'il y a les racines et que ces racines pour lui elles sont chrétiennes et que lorsqu'on a refusé de les inscrire dans la Constitution européenne, on a fait une erreur, parce qu'on a donné à penser à des millions de nos compatriotes que l'Europe risquait de mettre en cause leur identité* ».

Cette expression résume en quelques lignes toutes les ambiguïtés et tous les dangers de

l'idéologie portée par le président de l'UMP. Ainsi, l'identité l'emporte clairement sur l'égalité et donc sur la République. Les racines priment sur le rassemblement et le récit national. La référence à une religion, à l'exception de toutes les autres, renvoie au discours du Latran sur la primauté du prêtre sur l'instituteur. Elle montre surtout que Nicolas Sarkozy est en désaccord avec le rôle et la place assignés à la laïcité dans l'Etat et dans la République. Elle confirme sa difficulté à appréhender, rétrospectivement, sa charge et sa mission, lorsqu'il exerça successivement les fonctions de ministre de l'Intérieur, et donc des cultes, puis celles de Président de la République.

Cette formule nous reporte crûment à une conception communautariste, cloisonnée, de division, non seulement entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas, mais aussi, sur la manière de croire. Elle donne une image erronée du projet politique européen qui reste d'abord un choix de paix et de concorde sur le continent, et non une pomme de discorde.

Les contraintes d'Alain Juppé. Face à cette dérive, Alain Juppé est lui aussi confronté aux limites de l'exercice de sa propre rhétorique. Tout d'abord, il est devenu ministre d'Etat de Nicolas Sarkozy et de François Fillon, après le discours de Grenoble qu'il n'a pas songé, alors, à dénoncer. Il n'a pas non plus réagi à l'expression, chère à Nicolas Sarkozy et à Jean-François Copé, du « *ni-ni* », en 2012, dans l'entre-deux tours des élections législatives.

D'autre part, les cadres de l'UMP semblent de plus en plus radicalisés, au point de ne plus faire la distinction entre ce qui relève de la République et ce qui procède de l'idéologie de l'extrême droite.

Enfin, nous pouvons déceler une méconnaissance inquiétante dans les rangs de l'UMP, de l'origine même de cette formation politique fédérant la droite et le centre, pour résister à la menace du FN, après les scrutins du 21 avril et du 5 mai 2002. Ainsi, les conditions politiques de l'acte fondateur de l'UMP, en 2002, ne sont ni comprises, ni retenues par une génération politique de cette formation, qui considère sans doute que la vie publique a commencé avec la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle de mai 2007.

M.B.

DÉCRYPTAGE & DÉBATS

« Si Marine Le Pen rencontre un tel écho dans la population, n'est-ce pas parce que la démocratie française est aussi en souffrance et qu'il faut lui redonner du sens, dans la réalité quotidienne autant que dans les grands principes ? »



Cécile Alduy

docteur en lettres modernes, est professeure de littérature et de civilisation française à l'université de Stanford (Etats-Unis) et chercheuse au Freeman Spogli Institute for International Studies. Elle a récemment publié *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste* (Seuil, 2015). Elle collabore également, en tant que journaliste politique à *The Nation*, *The Boston Review*, *The New Yorker* et au *Monde*.

Dans *Marine Le Pen prise aux mots. Décryptage du nouveau discours frontiste* (Seuil, février 2015), vous vous livrez, avec Stéphane Wahnich, professeur de communication politique à Paris-Est Créteil, à une analyse lexicale, littéraire et statistique de 500 discours, textes et déclarations de la présidente du Front national. Comment parvient-elle, par différents glissements sémantiques, à donner un sens biaisé ou détourné à des concepts démocratiques et républicains ?

Les mots « liberté », « égalité » ou « démocratie » appartiennent à tout le monde, et tout parti politique les colore de nuances propres à son orientation idéologique, mais Marine Le Pen use et abuse de ces

mots connotés positivement dans l'imaginaire collectif pour se parer de leur aura républicaine, tout en leur faisant parfois signifier bien autre chose que ce que le sens commun leur assigne. Ainsi du concept d'égalité, qu'elle met en avant dans son discours comme un gage démocratique - « *Nous croyons à l'égalité des citoyens français quelles que soient leurs origines ou leurs croyances* », dit-elle - mais dont elle redéfinit les contours de manière restrictive pour exclure non seulement les étrangers, mais, à terme, les immigrés, voire des enfants français, nés de parents immigrés pour les allocations familiales. La seule égalité qui compte à ses yeux est celle entre citoyens français,

de préférence nés de Français bien que ceci soit souvent laissé implicite. À l'inverse, elle ne s'intéresse aucunement à l'égalité salariale homme-femme et elle est contre la parité.

De même, elle utilise beaucoup plus que son père le mot « liberté ». Mais que recouvre ce mot dans son discours ? Dans la majorité des cas, il s'agit de la « *liberté des peuples* », contre l'Union européenne, notamment, et non les libertés individuelles qui passent au second plan. Ainsi, est-elle contre l'extension du mariage aux couples de même sexe, pour l'uniforme à l'école, contre toute expression religieuse de l'islam dans l'espace public, et elle peut se proclamer indéfectible soutien de la liberté d'expression - notamment celle d'un Dieu-donné ou d'un Zemmour -, tout en menaçant de poursuites judiciaires toute personne qui affirmerait que son parti est d'extrême droite.

C'est donc une égalité et une liberté déclarative et abstraite : tous égaux, sauf les musulmans, les travailleurs immigrés et leurs enfants, les homosexuels, voire les femmes...

« Là où Marine Le Pen est très forte, d'un point de vue de stratégie politique, c'est qu'elle s'approprie la laïcité, alors que son parti est pour le moins néophyte en la matière, et ce faisant, coupe l'herbe sous le pied de ses adversaires, qui ne peuvent guère contester que cette valeur est fondamentale. »

qu'elle désigne alors comme un ennemi intérieur de la République, l'islamisme. Ce qu'il faut bien voir c'est qu'elle a ici des valeurs largement consensuelles de son côté : personne ne conteste que la laïcité doit être défendue, ni que l'islamisme est un réel danger. Là où Marine Le Pen est très forte, d'un point de vue de stratégie politique, c'est qu'elle s'approprie la laïcité, alors que son parti est pour le moins néophyte en la matière, et ce faisant, coupe l'herbe sous le pied de ses adversaires, qui ne peuvent guère contester que cette valeur est fondamentale. Cette OPA sémantique passe aussi par un glissement de sens : d'une part, elle propose une vision maximaliste du mot « laïcité », qui interdirait toute expression

religieuse dans tout l'espace public - et plus non seulement de la part des agents du service public -, et de l'autre, elle restreint les populations concernées à la seule communauté musulmane. Ainsi, pour l'anecdote, elle n'a jamais rien trouvé à redire à la grosse croix en brillants qu'arborait en pendentif sa chargée de communication d'alors, Charlotte Soula,

y compris sur ses affiches électorales.

Exemple, parmi d'autres, de ce détournement sémantique, la laïcité, dont elle fait un principe « sacré », selon ses propres termes. Qu'entend-elle, au juste, par là ?

Lorsque l'on regarde, dans le détail, dans quel contexte elle parle de la laïcité, c'est-à-dire à quels autres mots elle est associée statistiquement, on découvre que le mot est uniquement utilisé contre l'islam - une seule fois, elle parle de la *kippa*, en réponse à un journaliste, mais ce n'est pas sa cible. Jean-Marie Le Pen, candidat des catholiques traditionnalistes, n'avait guère la laïcité dans son cœur : il s'est battu pour le financement public de l'école privée sous contrat, dans les années 1980. Marine Le Pen, elle, s'empare d'un concept que la gauche avait abandonné pour le brandir en étendard contre ce

La remarque vaut également pour l'Etat qui, dans l'esprit de Marine Le Pen, doit être fort, protecteur et stratège. Elle va même jusqu'à préconiser des renationalisations. Comment faut-il interpréter ce revirement, par rapport aux idées libéral-nationalistes et Reaganiennes prônées par son père ? N'y a-t-il pas là une contradiction ?

C'est, effectivement, le point où les différences entre le père et la fille sont indéniables et les plus marquées. Jean-Marie Le Pen, élu plus jeune député de France sous l'étiquette poujadiste, en 1956, était farouchement anti-communiste et, à ce titre, contre l'emprise de l'État « fiscaliste » dans l'économie, toute intervention étant assimilée au « *danger socialo-communiste* ». Marine Le Pen vogue sur les nostalgies de sa propre génération : à l'heure

où le système de sécurité sociale à la française est menacé par la dérégulation, par la compétition mondiale et les contraintes budgétaires de la zone euro, à l'heure aussi où la gauche de gouvernement a abandonné les politiques de relance par l'investissement de l'État et adhère à la libéralisation des marchés, les Français se tournent vers le système de protection social de l'État et sa capacité à résister aux forces extérieures. Marine Le Pen se fait l'écho de cette demande de « protection » en utilisant *ad libitum* le qualificatif d'État « protecteur » autant que protectionniste.

Le « protectionnisme social » qu'elle met en avant dans chacune de ses interventions n'est-il pas le pendant du principe de « préférence nationale », dont Jean-Marie Le Pen fait son miel ?

On est ici dans le toilettage lexical : les connotations inégalitaires, arbitraires ou xénophobes de l'expression « préférence nationale » forgée par Jean-Marie Le Pen sont incompatibles avec le profil égalitariste et républicain que souhaite endosser sa fille. Aussi, procède-t-elle à une sorte de « repackaging », en trouvant de nouveaux synonymes plus acceptables. « *Priorité nationale* », « *protectionnisme social* » ou « *patriotisme social* » - qui sont interchangeables dans sa bouche - fleurent bon le volontarisme, l'efficacité, la prise en compte des plus faibles, ou, pour la dernière expression, le sens du devoir patriotique. Pourtant, ces trois expressions aux connotations positives recouvrent exactement la même chose que « *préférence nationale* » : l'attribution préférentielle aux Français des emplois, logements sociaux et allocations familiales, c'est-à-dire un principe de discrimination, au sein de la population. Les mots ont changé, non le contenu concret qu'ils recouvrent.

Marine Le Pen entend, par ailleurs, « rendre le pouvoir aux Français », selon ses propres termes. Ce, en donnant la parole au peuple, par référendum. Cela signifie-t-il qu'elle s'éloigne de l'idée national-populiste de son père ?

Bien au contraire, le père comme la fille sont pour une République référendaire et plébiscitaire, dont le référendum, qu'il soit d'initiative populaire ou présidentielle, est l'expression emblématique. Certes, Ma-

rine Le Pen entend davantage consulter les électeurs sur des sujets où Jean-Marie Le Pen comptait sur sa propre autorité pour imposer ses vues - la peine de mort, l'avortement. Mais sur le fond, c'est le même mythe populiste d'une union mystique entre le « peuple » et son chef, le référendum étant compris comme une validation sous des formes démocratiques - le vote - de cette osmose Chef-peuple. C'est remettre en cause la démocratie représentative telle que nous la connaissons - qui a d'ailleurs ses propres limites et connaît un certain discrédit - et favoriser des formes de démocratie directe en apparence, mais avec des risques de dérive démagogique ou autoritaire, car l'enjeu de tels scrutins serait aussi de re-légitimer, en permanence, le président en place. L'histoire a laissé des exemples tragiques de ce type de régime plébiscitaire.

Qu'entend-elle au juste par « peuple » français ? Au fond, ce terme n'est-il pas discriminant, en opposant une communauté « nationale » aux autres catégories de population ?

Oui et non, et c'est là toute l'ambiguïté, car elle joue constamment d'au moins trois sens du mot « peuple ». Premièrement, une acception politique : le peuple comme « *demos* », source de la souveraineté démocratique, acception large et valorisante - « *le pouvoir du peuple, par le peuple, pour le peuple* » ; deuxièmement, un sens sociologique restreint plus ou moins imaginaire et idéologique, qui correspond à l'opposition entre « le peuple » et les « élites » ; troisièmement, et c'est plutôt réservé aux discours aux militants, un



sens ethnico-culturel implicite, où le peuple, ce sont les Français, mais uniquement les Français dignes de l'être - pas les binationaux, pas les immigrés ou leur descendance s'ils ne sont pas entièrement assimilés, pas les naturalisés, sur lesquels pèse un soupçon d'illégitimité.

Cette polysémie subreptice lui permet de se présenter comme la championne d'un renouveau démocratique - « *redonner le pouvoir au peuple* », dit-elle -, tout en continuant à véhiculer une définition restreinte, ethnico-culturelle, de ce peuple, qui, s'y l'on regarde dans le détail, est non seulement uniquement les Français, mais une partie seulement des Français : les « invisibles », les « petits », les descendants d'une histoire de France idéalisée, ceux qui correspondent, en gros, à une idée assez restreinte et traditionnelle de l'identité nationale. La difficulté, pour les autres partis politiques, c'est de réussir à se réapproprier le premier sens du peuple détenteur de la légitimité démocratique,

sans valider le sens discriminant plus ou moins sous-entendu du Front national. Car, Marine Le Pen a factuellement raison, lorsqu'elle dit que seule la « *communauté nationale* », au sens des seuls citoyens français, fait la légitimité démocratique : eux seuls votent. Mais, cela ne veut pas dire que la politique ne doit s'intéresser et servir que les citoyens, et encore moins ne s'occuper que des citoyens qui le sont, en raison du droit du sang, ce qui serait, à terme, la seule manière de devenir français, si l'on appliquait le programme du Front national.

Que renferme, dans la sémantique frontiste, les termes de « *politiques migratoires* » et d'« *étrangers* » ?

Depuis 1978, le thème vendeur du Front national a été la dénonciation de l'immigration, sur fond d'un refus de l'étranger qui se manifeste par le refus du droit du sol et la hantise du « *métissage* », culturel ou biologique. Marine Le Pen a banni de

son vocabulaire toute référence raciale, mais elle a repris sans complexe l'agenda anti-immigration de son parti. La différence est là encore rhétorique : dans les grands médias nationaux, elle présente l'immigration comme un problème économique et politico-religieux, beaucoup plus que comme un problème identitaire ou ethnique. Elle utilise très peu le mot « *immigré* », et préfère « *politique migratoire* » ou « *étrangers* » - même quand elle parle, en fait, d'immigrés. Ainsi, elle s'exonère de toute accusation de racisme : elle ne semble pas être dans la haine de l'autre et dans une logique du bouc-émissaire, puisqu'elle raisonne en macro-économie. Elle essaie de présenter

son programme d'éradication de l'immigration comme un discours rationnel de bon sens économique, en servant l'adage qu'avec 5 millions de chômeurs, on ne peut pas se permettre de faire vivre 5 millions d'immigrés. Cette rationalisation de la « *politique migratoire* » est assez glaçante, car les mesures annoncées aboutiraient à expulser ou mettre dans l'illégalité des gens qui ont peut-être vécus et cotisés en France pendant des années.

Mais, ces mesures sont en fait très peu mises en avant. On est dans le non-dit sur les mesures concrètes qui juguleraient, non l'immigration à venir, mais les immigrés qui vivent en France légalement.

Marine Le Pen, dites-vous, a banni toute allusion raciale et se revendique républicaine, à sa manière. Ne reprend-elle pas le vocabulaire égalitariste pour mieux en saper les fondements ?

En effet, Marine Le Pen n'utilise jamais aucun mot qui ressortisse du racisme biologique... sauf pour fustiger le « *racisme anti-blanc* ». Tout est là : silence et omission du vocabulaire raciste du père, et récupération des valeurs antiracistes républicaines, mais retournées contre une cible précise, car qui serait l'auteur de ce « *racisme anti-blanc* » si ce n'est des « *non-blancs* » ? Elle n'utilise donc

aucun mot qui fâche, tout en pointant du doigt les mêmes populations que son père. Idem avec le vocabulaire égalitariste, qu'elle utilise même pour justifier la « priorité nationale » qui est pourtant une mesure qui pose l'inégalité entre citoyens français et populations non françaises qui vivent et travaillent, en France, dans les domaines du logement, de l'emploi, de la politique familiale et sociale.

Le républicanisme de Marine Le Pen a-t-il encore à voir avec la V^{ème} République ?

C'est une bonne question, mais qui en cache aussi une autre : « *est-ce que la V^{ème} République est aussi républicaine et démocratique sur le terrain qu'elle le souhaite en théorie ?* »

Autrement dit, c'est vrai, Marine Le Pen changerait profondément les institutions si elle parvenait au pouvoir, au point qu'on peut se demander si cela n'aboutirait pas à un changement de régime, avec toutes

les incertitudes et les risques de dérapage autoritaire que les périodes de crise de régime suscitent. Il est particulièrement troublant qu'elle veuille non seulement supprimer le Sénat, abroger le pouvoir constituant de l'Assemblée nationale, mais aussi renégocier la Convention européenne des droits de l'homme et abroger la loi Pleven-Gayssot sur l'incitation à la discrimination et à la haine.

Mais si ce programme rencontre un tel écho dans la population, si notamment l'appel à « *rendre le pouvoir au peuple* » a une indéniable force de séduction, dans un contexte de défiance envers les politiques et les médias, n'est-ce pas parce que la démocratie française est aussi en souffrance et qu'il faut lui redonner du sens, dans la réalité quotidienne autant que dans les grands principes ?

Propos recueillis par Bruno Tranchant



À l'heure où Marine Le Pen s'impose sur la scène politico-médiatique et engrange des scores électoraux sans précédent, il est urgent de décrypter la logique de son discours et d'expliquer son efficacité rhétorique. Que dit-elle qui parle tant à tant d'électeurs ? Avec quels mots, quels mythes, quelles images parvient-elle à faire mouche là où la parole politique semble partout ailleurs discréditée ? Et dit-elle autre chose que son père ?

Pour la première fois, une analyse littéraire et statistique de près de cinq cents textes permet de mesurer très précisément l'originalité de cette nouvelle parole frontiste. Discours, éditoriaux, entretiens radio et télévisés des deux présidents successifs du Front national sont passés au crible d'un double traitement informatique et rhétorique afin de cerner au plus près continuités et différences.

Dans sa stratégie de « dédiablement », Marine Le Pen a entrepris de réécrire le code frontiste : elle en a modernisé le vocabulaire, les thèmes et l'image. Derrière le changement de style, est-ce pour autant que le sens de l'offre politique du Front national a changé ? Il n'est pas certain en effet qu'il suffise d'adopter les mots de la République pour en porter véritablement les valeurs.